

Convention sur la sécurité sociale entre le Canada et le Royaume-Uni

La convention

La Convention sur la sécurité sociale entre le Canada et le Royaume-Uni (R.-U.) est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1998.

La convention est un accord limité qui vise uniquement les cotisations. Ce n'est pas un accord standard et il ne peut pas aider les personnes à être admissibles aux prestations de sécurité sociale du Canada et du Royaume-Uni.

Les dispositions de la convention assurent que les personnes du Canada détachées au Royaume-Uni pour travailler temporairement ne sont pas tenues de cotiser au programme de pensions du R.-U. Elles continueront d'être couvertes par le Régime de pensions du Canada. Réciproquement, la convention assure que les personnes du R.-U. détachées pour travailler temporairement au Canada sont toujours couvertes par le programme de pensions du Royaume-Uni.

Renseignements supplémentaires

L'Agence du revenu du Canada administre les dispositions de la convention. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le versement de cotisations au Régime de pensions du Canada pendant que vous travaillez à l'étranger en vous rendant à leur site Web au :

www.arc.gc.ca/formspubs/fillable/cpt-f.html

Vous pouvez également communiquer avec eux à l'adresse suivante :

Agence du revenu du Canada
Bureau des services fiscaux d'Ottawa
Section des décisions RPC/A-E
333, avenue Laurier Ouest, 7^e étage
Ottawa ON K1A 0L9
CANADA

Tél. : 1 613 598-2408

Télec. : 1 613 952-1982

Si vous voulez plus de renseignements au sujet de la Convention sur la sécurité sociale entre le Canada et le Royaume-Uni, veuillez communiquer avec nous :

Sur Internet :

www.dsc.gc.ca

Par téléphone :

Du Canada ou des États-Unis :

1 800 277-9915

1 800 255-4786 (ATS)

Des autres pays :

1 613 957-1954

Par courriel :

Sur Internet, visitez notre page
« Contactez-nous » au : www.dsc.gc.ca

Par la poste :

Programmes de la sécurité du revenu
Développement social Canada
Ottawa ON K1A 0L4
CANADA

Par télécopieur :

1 613 952-8901

